



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

Contacts presse : **Emmanuel LEPINE**

Tel : 01 84 21 33 00

Contact Fédération : contact@fnic-cgt.fr

• Montreuil, le 07 octobre 2022 / **La FNIC-CGT communique...**

BATAILLE DES SALAIRES: LA LUTTE CONTINUE

Dans un mouvement initié le 20 septembre et qui s'est élargi le 27 et 29 septembre, les travailleuses et travailleurs du Pétrole sont en grève pour leur salaire. Cette décision d'une telle grève, nous le savons, est lourde de conséquences. D'abord en perte de salaire pour les grévistes. Mais aussi en termes d'impact sur l'approvisionnement en carburants dans les stations-services, en particulier pour les salariés qui doivent se rendre au travail tous les jours.

Les médias présentent la situation comme une spécificité française mais les mouvements sociaux sur les salaires se généralisent, notamment en Angleterre où la situation est terrible et montre les prémices de ce qui nous attend en France !

L'objectif des grévistes n'est absolument pas de gêner les usagers. C'est d'obliger, en stoppant l'outil de production, les patrons à revenir à la table des négociations. L'objectif des grévistes, ce sont des mesures sur les salaires qui soient supérieures à l'impact de l'inflation, chacun peut le comprendre, nous en sommes convaincus. Or c'est loin d'être le cas !

Les patrons du Pétrole sont parmi les plus rétrogrades : depuis 2017, faute d'accord à un niveau suffisant, la perte de pouvoir d'achat des salariés est de 12,6 % en moyenne ! Un accord à 4 % vient d'être signé par la CFDT et la CFE-CGC. Les salariés du Pétrole considèrent cela insuffisant et inacceptable, c'est pourquoi ils maintiennent la grève ! Car d'un autre côté, si les employeurs du Pétrole n'ont pas les moyens d'augmenter les salariés dans ce pays, qui les a ?

Les compagnies pétrolières réalisent des bénéfices obscènes, sur le dos des consommateurs, des aides publiques qu'on nomme « bouclier tarifaire » (et donc une détérioration de la dette et des Services publics comme dans les hôpitaux et les écoles) et sur le dos des travailleuses et travailleurs.

Qui a intérêt à voir les travailleurs du Pétrole perdre leur juste combat ?

La FNIC-CGT exige la mise en place d'une échelle mobile des salaires dans le Pétrole et l'aboutissement de négociations salaires dans les entreprises concernées par la grève.

Nous appelons l'ensemble des syndicats, salariés, citoyens à venir manifester leur soutien aux travailleurs et travailleuses en grève reconductible directement sur les piquets de grève, en particulier :

LE MARDI 11 OCTOBRE 2022

- **En PACA : rassemblement à 8h30 à FOS-SUR-MER, devant le site ESSO, route du Guignonnet (13).**
- **En RHÔNE-ALPES : rassemblement à 12h devant le site TOTALENERGIES à FEYZIN (69).**
- **En NORMANDIE : rassemblement à 12h devant le site ESSO de NOTRE-DAME DE GRAVENCHON (76).**

**Soutien aux luttes en cours et élargissement des luttes pour les salaires dans l'ensemble des entreprises.
Stop aux blocages des salaires face à l'inflation galopante !**